

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

1<sup>ère</sup> session, 2<sup>ème</sup> semestre

Année d'études : *MI MEF EPS et MI MEF EPD*  
Enseignant responsable : *B. Papin*

Durée de l'épreuve : *1 heure*  
Documents autorisés : *aucun*

**UE 5 : Formation scientifique et disciplinaire générale**  
**EC 5.3 : Dimensions sociales et culturelles des activités physiques et sportives**

Sujet :

En quoi les événements de Mai 1968 se présentent comme un marqueur majeur de l'évolution des pratiques sportives en France ?

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

1<sup>ère</sup> session, 2<sup>ème</sup> semestre

Année d'études : *MI MEF- DA*  
Enseignant responsable : *MARRAILLAC OLIVIER*

Durée de l'épreuve : *2H*  
Documents autorisés : *aucun*

**UEF 6 FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**EC 6.2 Le système scolaire et ses acteurs**

Sur 7 points :

Pouvez vous décrire les leviers institutionnels qu'utilise le système éducatif pour prendre en compte les élèves ayant des besoins particuliers ?

Sur 13 points :

A partir notamment des réflexions sur les élèves à besoins éducatifs particuliers et sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, comment comprenez vous l'expression « EPS adaptée » ?

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

2<sup>ème</sup> semestre - 1<sup>ere</sup> session

Année d'études : M1 MEF - Etudiants DA.  
Enseignants responsables : Jean-Luc Bodin, Guy  
Dersoir

Durée de l'épreuve : 3h.  
Documents autorisés : non

UEF 5 : Formation scientifique et disciplinaire générale  
EC 5.1 - L'enseignement et l'apprentissage en EPS :  
L'éclairage des sciences de la vie

Document support :  
Article de Michel Pradet. « Connaissances scientifiques et CP5 ».  
Les cahiers du CEDREPS N° 10 - 2011

En quoi et comment, la discussion sur les connaissances scientifiques présentées dans l'article ci-joint peut-elles orienter l'activité des enseignants d'EPS, tant du point de vue de la conception de leur enseignement que du point de vue de la conduite du cours d'EPS. ?

Votre propos intégrera des illustrations professionnelles à partir de niveau de classe et d'APSA de votre choix.

La qualité de la rédaction, de la présentation et le respect de l'orthographe seront pris en compte dans l'évaluation. (Jusqu'à -2 pts)

# Connaissances scientifiques et CP5

Michel PRADET,

Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique

Université Montpellier I

Le titre même de cet article, ne doit pas laisser penser que nous allons nous livrer à une revue de détail de toutes les connaissances scientifiques les plus actuelles que l'enseignement d'EPS, désireux de mettre en œuvre la nouvelle 5<sup>ème</sup> compétence institutionnelle du lycée avec rigueur et efficacité, devrait s'approprier. L'ampleur de cette ambition dépasserait très largement le cadre de cette réflexion, et même si ce travail devra nécessairement un jour ou l'autre être mené à bien, il ne pourra alors s'agir que d'un travail collectif réunissant autour d'un même objectif, scientifiques et enseignants de terrain, ce qui avouons le (et regrettons le) est une démarche fort peu usitée dans notre discipline.

Non, si nous avons souhaité nous exprimer sur ce thème, qui d'ailleurs a fait l'objet d'une intervention dans le cadre des deux colloques, à Lille et Toulouse, organisés par l'inspection générale (Mai 2010), c'est parce que nous avons vu dans l'apparition de ce nouvel objectif, « Savoir s'entraîner », une réelle opportunité pour l'éducation physique de stabiliser un peu ses liens avec l'évolution des connaissances scientifiques les plus actuelles de ce secteur, et ainsi rompre avec des représentations, voire des dogmes qui persistent encore dans la profession, et dont la permanence nous

semble être un frein important à l'évolution et à l'efficacité de la discipline.

Elle nous semble en tous cas pouvoir être un levier pour éviter les dérives trop fréquemment observées entre ces deux secteurs. Car bien qu'ils s'en défendent, les relations qu'ils entretiennent, peuvent souvent s'assimiler à, d'une part une forme de soumission de l'EPS à des connaissances scientifiques qui du reste n'ont pas été pensées pour son domaine d'action, et d'autre part une forme de dogmatisme scientifique qui cherche à imposer des règles de fonctionnement à notre discipline, sans parfois en maîtriser toutes les contraintes. Nous en convenons bien volontiers, ce jugement péremptoire gagnerait à être modulé, mais nul ne pourra contester qu'il reste encore trop souvent vérifié, en particulier chez ceux qui n'ont qu'une connaissance superficielle de ces deux domaines.

Ce dont il faut en tout premier lieu se persuader, c'est que démarche scientifique et démarche d'enseignement répondent à des logiques fondamentalement différentes; et qui, de ce fait, ne peuvent interférer positivement qu'après avoir engagé une réflexion approfondie sur leurs possibilités d'enrichissement réciproque.

La démarche scientifique, surtout dans son versant expérimental, cherche avant tout à mettre en évidence, à isoler, l'influence d'un paramètre bien identifié sur l'activité globale observée. A cet égard, et quand elle est bien conduite, elle ne tirera, des faits qu'elle met en évidence, aucune conclusion globalisante, consciente qu'une multitude de facteurs autres peuvent modifier et influencer ses observations volontairement partielles.

L'éducation physique elle, est comme le soulignait il y a bien longtemps P. Parlebas, une « technique d'intervention » dont l'objectif est, au contraire, de chercher le meilleur compromis, l'équilibre le plus efficace entre tous les facteurs qui influencent une prestation motrice. A l'instar de la médecine, autre « technique d'intervention » qui s'enrichit de l'apport de multiples sciences (physiologie, anatomie, psychologie...), l'EPS doit aller puiser dans les connaissances scientifiques les plus actuelles, mais sans s'y inféoder avant d'avoir mûrement réfléchi aux transpositions didactiques possibles et d'en avoir relativisé l'impact réel. Si elle prend bien conscience de ces limites, notre discipline sera plus à même d'éviter les dérives qui l'ont souvent traversée, et parfois malheureusement ont entamé un peu sa crédibilité.

Pour illustrer notre propos, nous pourrions caricaturer de façon un peu humoristique, les quatre grands types de dérives qui lui faudrait éviter, et pour lesquelles nous le verrons par la suite, la CP5 pourrait s'avérer être un puissant outil de construction.

- La transposition didactique « à la bouche »,
- L'« applicationnisme » et la soumission à la « science ».
- Les « chaises musicales » des théories scientifiques et les effets mode.
- L'imperméabilité aux évolutions de la connaissance ou « le retard à l'allumage » dans leur intégration.

## 1 - La transposition didactique « à la bouche »

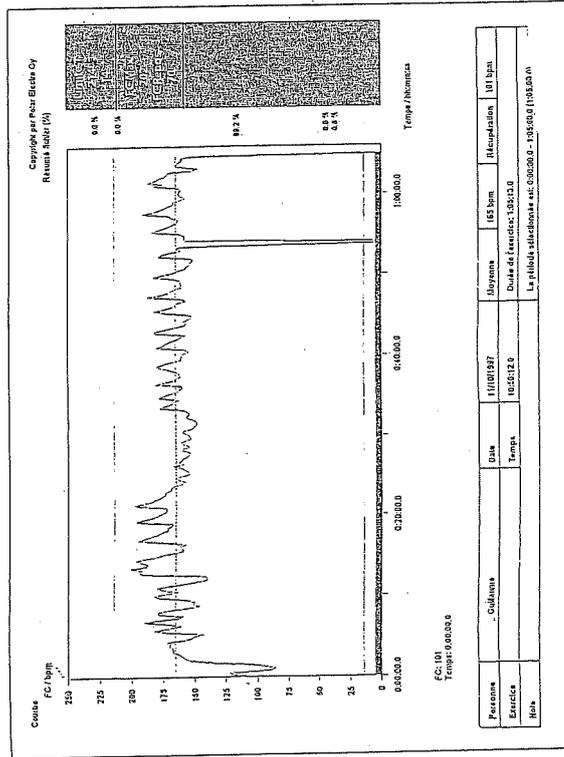
Nous pouvons parfaitement comprendre qu'une discipline d'enseignement désireuse d'asseoir sa crédibilité dans le système scolaire, ait été désireuse de prouver que ses contenus d'enseignement ne relevaient pas du seul empirisme et trouvaient ses assises dans des connaissances scientifiques solides et validées. Pour autant cette volonté d'intégration a parfois poussé l'EPS à s'approprier un peu vite des connaissances, qui

autre qu'elles n'étaient pas obligatoirement aussi consensuelles qu'il y paraissait, n'avaient de plus pas été construites pour ce domaine d'application propre. Il est d'ailleurs presque amusant de constater que ces « références d'appui » ont souvent été importées des recherches conduites dans le milieu du sport de compétition, auquel pourtant notre discipline a longtemps semblé vouer une opposition viscérale.

L'exemple le plus flagrant de ce premier type de dérive nous semble pouvoir être illustré par ce que nous pourrions appeler « la période de l'endurance aérobie à 120 pulsations/mn ». Pour les collègues les plus jeunes et qui n'ont (heureusement) pu connaître ce curieux dogme qui a longtemps été le point d'ancrage de la plupart des séances de développement énergétique en milieu scolaire, rappelons que sur la base de travaux publiés par des médecins de l'Institut National des Sports, les enseignants d'EPS se sont longtemps interdits de faire dépasser cette fréquence cardiaque à leurs élèves lors des séances d'endurance, au prétexte que celle-ci représentait une limite pour rester dans le processus énergétique aérobie. S'en est suivie une période d'attitude pédagogique assez curieuse, ou l'enseignant culpabilisé, ponctuant tous les cours de cette nature d'une multitude de vérifications de la fréquence cardiaque de ses élèves, pour avoir la certitude qu'ils ne dépassent jamais ce seuil déclaré comme critique ! La plupart des interventions de l'enseignant devaient alors dans le sens d'une extrême modération de l'effort dont on sentait bien qu'elle ne correspondait pas à l'effet recherché, mais qu'il était interdit de réévaluer puisqu'elles représentaient la transposition scolaire d'un modèle généralement admis. Or, si cette fréquence cardiaque préconisée dans le cadre de l'entraînement sportif de haute performance pouvait trouver une relative justification (par la suite d'ailleurs controversée) pour des athlètes adultes entraînés et dont la fréquence cardiaque de repos était bien souvent inférieure à 50 pulsations/mn, elle ne pouvait à l'évidence apporter aucun bénéfice pour des individus plus jeunes, moins entraînés, et dont le rythme cardiaque de repos pouvait déjà avoisiner sans inconvénient 80 ou 90 pulsations/minute. Les efforts imposés par l'enseignant sur la base de cette contrainte « scientifique » inadaptée s'avèrent bien trop faibles pour atteindre le seuil de sollicitation minimal capable de provoquer les adaptations organiques nécessaires au développement voire même à l'entretien énergétique recherché. Pour autant, ces procédures, encouragées d'ailleurs par les textes

institutionnels de l'époque, ont perdu pendant de très nombreuses années, au point que nous nous étonnons encore lors de quelques formations professionnelles que ce type de connaissances n'ait pas encore totalement disparu!

A titre d'exemple nous présentons ci-dessous le profil d'un enregistrement cardiaque réalisé en milieu scolaire dans une séance actuelle somme toute assez classique utilisant la méthode des efforts intermittents et simplement préoccupée par un réel développement des processus énergétiques.



## 2- L'« applicationnisme » et la soumission à « la science »

Cet autre cas de figure illustre, quant à lui, peut être encore plus la dépendance que l'EPS subit et accepte de façon globale et sans analyses bien approfondies, de certaines prescriptions scientifiques, qui d'ailleurs la plupart du temps ne concluent pas de façon aussi caricaturale que l'application qu'en fait notre discipline. Pour illustrer de façon un peu plus concrète notre propos, et pour lancer également les pistes qui nous semblent porteuses grâce à la CP5 pour faire évoluer cet état de fait, nous nous appuyons sur un « dogme » qui semble avoir longtemps été consensuel dans la profession: « On ne doit ni ne peut développer la qualité

physique de force chez l'enfant/... ». Et bien nous voudrions justement nous opposer à ce précepte point de vue, en cherchant à prouver que cette affirmation ne relève en fait que d'une interprétation abusive d'un constat, lui incontestable, mais qui aurait beaucoup gagné à être libellé de façon plus précise. En effet, ce qui est scientifiquement prouvé, et déontologiquement fondé, c'est qu'il ne convient pas de soumettre un squelette immature en pleine phase de croissance et dont l'ossification n'est pas encore achevée, à la contrainte de charges additionnelles importantes. Pour autant, c'est davantage le recours à une méthode de développement de la force parmi d'autres qui est ainsi prosaïque, et non la remise en cause du développement de la qualité de force elle-

même. La force, de multiples recherches actuelles l'ont bien prouvé, est dépendante de nombreux facteurs dont certains ont d'ailleurs tout intérêt à être développés de la façon la plus précoce possible. Certes, la prise de volume musculaire, la transformation de la nature des fibres musculaires ne sont pas envisageable et donc pas à rechercher avant la fin de la puberté d'autant plus qu'elles relèvent des méthodes, inadaptes avant cet âge, du renforcement musculaire avec charges additionnelles, mais la force est également considérablement influencée par d'autres aspects neuromusculaires voire même technique qu'il serait coupable de ne pas aborder précocement. Il a été démontré, que faire de la vitesse, c'est déjà agir sur l'amélioration de la force, et ce d'autant plus que le niveau d'expertise et l'âge de ceux qui s'y soumettaient étaient modestes. Ceux-là même qui prosaïquent le développement de la force chez l'enfant traitent jusqu'à interdire les exercices de vitesse pour ceux-ci? Pensent-ils que les techniques de « levé-porté », de placement corporel, de gainage des ceintures charnières ne doivent pas être abordées ou peuvent être nuisibles chez les jeunes? Bien sûr que non, puisque d'ailleurs, à l'image de Monsieur Jourdain, ils font logiquement de la force sans le savoir. Ou alors, exit les abdominaux, le gainage en gymnastique, les pyramides en acrospont, ou même le grimper de corde!

## 3- Les « chaises musicales » des théories scientifiques et les effets mode

Un autre point sur lequel nous aimerions mettre l'accent, avec excès certes, mais non sans fondement, c'est cette tendance à substituer sans réelle évolution et sans nuance, un modèle à un autre, comme si des savoirs qui avaient justifié pendant des décennies les méthodes pédagogiques et didactiques de l'éducation physique, devaient être balayés par l'apparition d'une nouvelle connaissance, dont la diffusion et l'assimilation par la profession semble parfois relever plus d'un effet mode que d'une réflexion très poussée. L'évolution des connaissances scientifiques est un phénomène normal et porteur, mais très souvent elle apporte un complément supplémentaire à l'existant et ne cherche pas à provoquer une complète substitution des modèles. Nous devons être plus vigilant à cet état de fait, et ne pas balayer d'un revers de main des théories qui ont conduit, bien souvent, confrontées qu'elles étaient à la réalité du terrain, à des procédures professionnelles, qui sans être parfaites, n'en possédaient

pas moins une efficacité indéfectible. Evoluer en permanence sur la base des connaissances nouvelles est la voie du progrès. Renier du jour au lendemain des savoirs éprouvés pour y substituer d'autres certitudes avant même que les preuves aient été apportées de la possibilité des les assimiler en situation d'enseignement, risque de conduire bien souvent à de sévères désillusions. Là encore, les illustrations sont nombreuses, et peuvent être puisées dans des champs divers. Sans entrer dans le détail, l'abandon pur et simple, dans les théories de l'apprentissage, du modèle cognitiviste pour celui du modèle dynamique, ne nous semble guère raisonnable. Surtout quand celui-ci est poussé à la caricature dans les mises en œuvre, même s'il a considérablement fait avancer les connaissances en ce domaine et permis d'expliquer et de mieux comprendre des comportements et des procédures incompréhensibles auparavant. Mais justement, nous sommes là dans le domaine de l'amélioration et de l'évolution, et nous devrions bien prendre garde à ne pas verser, sans une prudente expérimentation préalable, dans la substitution. Encore peut être plus parlant, parce que relevant encore davantage de l'effet de mode, les changements de cap à 180° qui apparaissent de façon récurrente, sur la fois d'un article ou d'une publication et auxquels d'ailleurs on attribue des conclusions qui diffèrent sensiblement de ce qui était réellement démontré. Et voilà que du jour au lendemain, il semble que l'échauffement ne présente plus aucun intérêt, que les assouplissements soient des vecteurs de perte de la tonicité musculaire... Il faut en toutes ces occasions raison garder, ne pas globaliser et intégrer dans le milieu scolaire des expérimentations certes précises, intéressantes mais ponctuelles, et dans la plupart des cas pas construites pour et dans notre domaine d'activité.

## 4- L'imperméabilité aux évolutions de la connaissance ou « le retard à l'allumage » dans leur intégration.

Enfin, et peut être à l'opposé même de ce que nous venons de dénoncer, mais qui pour autant apparaît également dans les rapports irrationnels qu'entretiennent parfois les connaissances scientifiques et la discipline d'enseignement EPS, nous voudrions évoquer l'immobilisme pédagogique et didactique qui s'illustre parfois au sein de la profession. Il existe parfois un décalage temporel énorme entre l'utilisation au sein des séances d'EPS de méthodes novatrices à l'effica-

citée prouvée, et la publication et la diffusion de connaissances scientifiques validées, concordantes et consensuelles qui les justifient. Ainsi, et pour revenir dans le domaine de la physiologie de l'effort, il y a bien longtemps qu'ont été démontrées l'efficacité accrue des exercices intermittents pour améliorer le développement des processus énergétiques en comparaison des efforts continus. Pour autant pendant des années le cœur même de la « séance d'endurance », a continué à battre au rythme des « 20 minutes à allure régulière », dans lequel d'ailleurs seul semblait revêtir une importance la durée de l'effort sans même que l'intensité de celui-ci paraisse une préoccupation majeure. Comme de plus, et outre son inefficacité à ces allures insuffisantes, ce type même d'effort ne correspondait pas à la psychologie de l'enfant, ce sont des générations d'élèves qui majoritairement ont pris en grippe la course de durée dont ils ne percevaient en rien l'intérêt.

Dans la même logique, nous pourrions évoquer la réticence absolue de la profession à proposer, même de façon superficielle et modérée, des exercices lactiques qui en réalité ne sont un problème que lorsque l'on tombe dans le domaine de l'entraînement intensif précoce, ce qui convenons en, n'est pas la préoccupation majeure de l'éducation physique. Il y a bien longtemps en effet que l'on sait que l'enfant n'est pas aussi démuné qu'on nous l'a longtemps laissé croire dans ce secteur énergétique précis, car s'il ne possède pas les capacités d'élimination des déchets lactiques d'un adulte, il présente en contrepartie la caractéristique d'en produire moins du fait de son entrée beaucoup plus rapide dans le processus aérobie. Donc là encore, une culpabilité acquise sans vrai fondement, mais qui a la vie dure.

**Alors, pourquoi penser que l'apparition de la CP5 puisse être un puissant moyen pour améliorer cette nécessaire interaction ?**

Tout d'abord, et en premier lieu, parce qu'elle est elle-même un secteur nouveau des préoccupations de la discipline, et qu'à ce titre, elle est moins à même de subir la « pesanteur culturelle », la force de l'habitude qui est fatalement un frein à l'appropriation et à l'intégration raisonnées de nouvelles façons de fonctionner. Dans la CP5, à condition que l'on ne fasse pas de cette nouvelle compétence une reprise à peine modifiée de celles qui historiquement ont toujours été au cœur de la discipline, tout ou presque est à construire. Nouvelle

façon de concevoir l'activité de l'élève, nouvelles AFSAs supports pour l'essentiel, ou du moins nouvelle façon de penser ces activités, nouveaux objectifs poursuivis... On peut donc légitimement penser que la réflexion, sur les modalités de mises en œuvre se feront sur la base de connaissances actualisées et avec une volonté d'expérimentation moins verrouillée et plus pragmatique. Si l'objectif premier devient véritablement l'acquisition d'un « Savoir S'entraîner », on peut légitimement penser que la plus grande part des aspects positifs qui caractérisent le processus d'entraînement seront respectés et, au premier rang de ceux-ci, la recherche d'effets concrets, évaluable et reproductibles, ainsi que le souci d'individualisation des procédures aux caractéristiques de chacun.

D'ailleurs, dans le « Savoir S'entraîner », c'est bien la dévolution progressive de la responsabilité de l'apprentissage ainsi que l'appropriation de l'activité d'entraînement par celui la même qui s'entraîne (R. Dhellèmes), qui est recherchée, et de ce fait il est plus véritablement envisageable dans cette logique de se tenir sur la nature réelle des effets produits.

Un autre argument peut également aller dans le sens de l'intérêt que la CP5 peut présenter pour améliorer la capacité que l'éducation physique aurait à actualiser et intégrer au mieux les connaissances scientifiques les plus nouvelles. En effet, c'est précisément dans le domaine de l'entraînement que la pluralité des domaines qui contribuent à la performance motrice a été le mieux étudiée. Pensées dans une optique similaire, ces connaissances risqueraient moins d'être dénatées lors de leur transposition didactique dans le cadre de l'EPS et contribueraient de ce fait à une évolution plus régulière et plus performante des pratiques de terrain. De plus, dans la logique de l'entraînement, la prise de conscience de l'interrelation entre les différents facteurs de la performance motrice a depuis longtemps été assimilée, et le poids de l'influence de l'un de ceux-ci est toujours considérablement relativisé. L'acte d'entraînement, et au-delà la capacité à « S'entraîner » est avant tout une activité humaine et à ce titre ne peut se résumer à une simple cumulation de paramètres indépendants. Ceci s'illustre bien dans le tableau de Weineck (page suivante), qui en plus d'inventorier les différents facteurs qui influencent la performance motrice, et donc les secteurs de connaissances qu'il sera intéressant d'explorer, met en évidence leur dépendance réciproque, et donc le poids relatif qu'il convient de leur accorder.

On peut espérer que cette attitude pragmatique se transférerait avec plus d'aisance pour une compétence pline et devenir un maillon indispensable et complémentaire des préoccupations proches, et donc que la CP5 puisse être une voie d'appropriation des connaissances concurrentielle et auto-suffisante. scientifiques performante pour l'éducation physique.

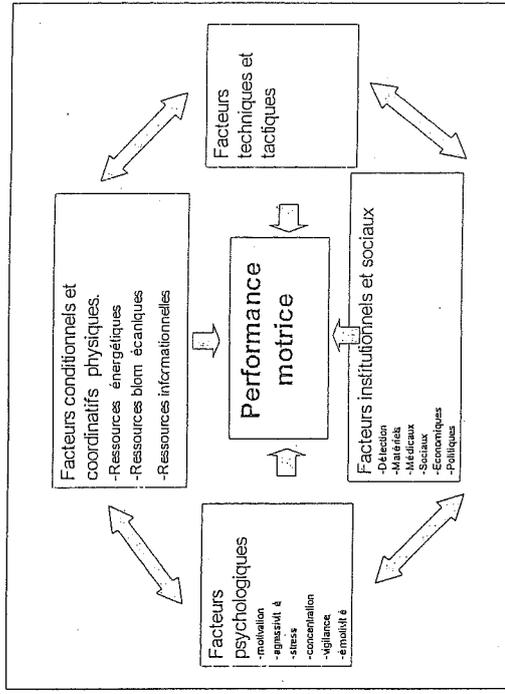


Tableau de Weineck  
Facteurs de la performance motrice

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

1<sup>ère</sup> session, 2ème semestre

Année d'études : MEF 1 *DA*  
Enseignant responsable : Julien Saliot, Philippe  
Macquet

Durée de l'épreuve : 3 h  
Documents autorisés : *aucun*

**UE 5 :**  
**UE 5 : Formation scientifique et disciplinaire générale**  
**EC 5.4. Permanences et transformations de l'EPS**

Sujet :

L'EP en France depuis 1880 : éducation du corps ou éducation par le corps ?

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

1<sup>ère</sup> session, 2<sup>ème</sup> semestre (étudiants DA)

Année d'études : *master MEF-EPS 1ère année*  
Enseignants responsables : *J. Bourbousson,*  
*M. Fortès, B. Huet, T. Pérez, V. Thomas-Ollivier*

Durée de l'épreuve : *2 heures*  
Documents autorisés : *aucun*

**UE 8 : Analyse des situations d'enseignement-apprentissage**  
**EC 8.1. Approches psychologiques et ergonomiques**

**Sujet : vous traiterez deux questions au choix parmi les 4 questions proposées.**  
Les réponses aux deux questions choisies seront rédigées sur deux copies séparées.

**Question n°1**

Lisez attentivement le document présenté en annexe 1 (le document comporte une page).

- Repérez les points de discussion avancés.
- Identifiez les conditions minimales à remplir pour pouvoir discuter ces points dans les termes utilisés.
- Puis proposez un plan expérimental respectant ces conditions.

**Question n°2**

Les prophéties auto-réalisatrices existent-elles en situation naturelle d'EPS, et en quoi consistent-elle ?  
Après avoir défini les prophéties auto-réalisatrices, vous proposerez une explication du schéma présenté en annexe 2, issu des travaux de Trouilloud (2002). Pour ce faire, vous vous attacherez à expliquer les processus impliqués (facteurs modérateurs et médiateurs) ainsi que les conséquences de ces prophéties auto-réalisatrices pour les élèves.

**Question n°3**

D'un côté, les approches situées soulignent l'importance de l'improvisation dans l'action (ex. Suchman, 1987), de l'autre elles insistent sur le fait que les apprentissages sont une composante même de l'activité (ex. Theureau, 2006).

Afin de résoudre ce paradoxe, (1) vous expliquerez dans quelle mesure la notion d'improvisation semble *a priori* contradictoire avec la notion d'apprentissage, (2) vous expliquerez à quoi renvoie une conception de l'apprentissage comme composante de l'activité, et (3) vous présenterez comment Durand (2006) résout le paradoxe (comment s'articulent le nouveau et l'acquis dans l'activité).

**Question n°4**

« *Pluridisciplinaires par définition, les sciences de l'éducation empruntent les approches, méthodes et concepts des sciences humaines et sociales (SHS) telles que : anthropologie, économie, histoire, psychologie, sociologie, sciences du langage, sciences de l'information et de la communication, mais aussi sciences politiques et philosophie. Grâce aux confrontations entre spécialistes depuis plus de quatre décennies, elles ont permis d'élaborer des approches interdisciplinaires ou encore transdisciplinaires.* » (Extrait du site de l'université de Rennes 2 : que sont les sciences de l'éducation ? avril 2010)

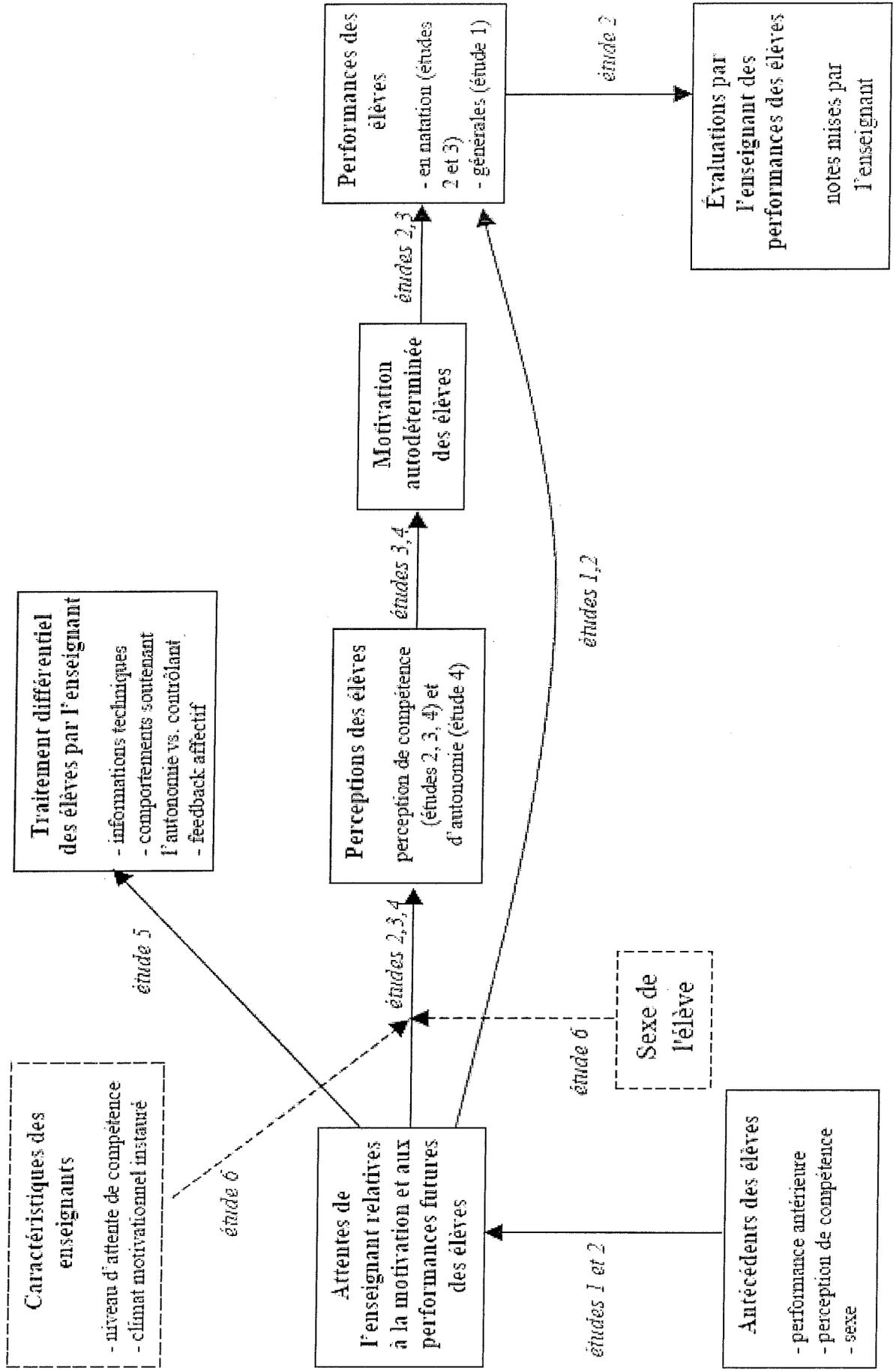
Vous discuterez cette affirmation, en analysant les enjeux de la discipline et les tensions qui la traversent tant au plan théorique que méthodologique. Vous étaierez votre argumentation par des exemples de travaux de recherche.

**Extrait de F. Darnis et al. / Revue européenne de psychologie appliquée 55 (2005). 255–265****5. Discussion**

La présente étude se proposait de mettre en évidence le rôle des interactions verbales et du niveau de développement cognitif dans l'apprentissage d'un sport collectif comme le handball. Il s'avère que, conformément aux travaux de Arripe-Longueville (d') (1998) les situations d'interaction dyadiques sont plus efficaces que les situations sans interaction. Par ailleurs, en accord avec les résultats de Fraysse (1985,1992) concernant la relation entre le développement cognitif et la prise en compte d'un partenaire dans une situation coopérative, les sujets plus avancés sur le plan opératoire tirent davantage de bénéfices des apprentissages coopératifs en sports collectifs. Les participants du groupe expérimental, bénéficiant d'interactions verbales entre pairs, progressent davantage que ceux du groupe témoin, n'ayant pas interagi verbalement entre les séquences de jeu. Dans le cas de la pertinence du choix, au post-test immédiat et au test de rétention, et du projet d'action, cette expérimentation montre que les sujets d'un niveau de développement logique plus avancé ou bien les sujets moins avancés bénéficiant de verbalisations réalisent des progrès significatifs. Pour ce qui concerne le groupe témoin, les sujets de niveau opératoire intermédiaire-formel progressent plus que les sujets de niveau concret pour le projet d'action et pour la pertinence du choix au test de rétention. De plus, il nous semble intéressant de pointer que dans une situation sans interactions verbales, sans remédiation et sans procédure de guidage, seuls les élèves en avance sur le plan opératoire progressent. Ils semblent capables de réaliser des inférences sur le jeu pour construire, dans un processus intracognitif des règles d'action leur permettant de développer des compétences tactiques. Pour les sujets moins avancés sur le plan cognitif l'interaction sociale permet de faire émerger, dans un processus intercognitif des règles d'actions qui peuvent être débattues et mises en confrontation avec la situation de jeu. Cependant, ces résultats doivent être nuancés à l'éclairage de certaines limites dues à la méthode expérimentale et au type de tâche utilisée. En effet, si les prétests ne font pas apparaître de différences de groupe, il n'en demeure pas moins vrai que le nombre limité de sujets et la complexité des variables utilisées ne nous a pas permis d'équilibrer parfaitement les groupes lors des prétests. Enfin, nous avançons deux facteurs expliquant que les effets significatifs observés dans cette étude puissent sembler relativement circonscrits. En premier lieu, la spécificité des activités sportives collectives, par rapport aux activités individuelles, leur complexité et la présence du rapport d'opposition peuvent limiter les différences. Ensuite, malgré le caractère expérimental de notre dispositif, la tâche support et la situation interactive, en respectant les conditions de validité écologique qui sont celles de la leçon d'EPS, ont pu tendre à gommer également certaines différences.

**6. Conclusion**

Si les aspects cognitifs semblent influencer un apprentissage au choix tactique en sport collectif, la mise en œuvre de modalités sociocognitives dans l'apprentissage semble porteuse de progrès dans la construction de compétences tactiques. Ces résultats présentent plusieurs intérêts au plan des mises en œuvre didactiques et pédagogiques. En premier lieu, ils permettent de renforcer l'idée selon laquelle un apprentissage en situation interactive est efficace dans le cas d'activités décisionnelles que sont les sports collectifs. Ce constat devrait inciter les intervenants à diversifier les modes de groupements des pratiquants sportifs débutants. Mais nos résultats engagent aussi à considérer que les groupements et les modalités interactives ont une efficacité différentielle selon les prérequis des interactants. Ce constat renforce l'idée d'une nécessaire variabilité des modes d'intervention et d'un enrichissement de ceux-ci. En outre, dans une perspective post-piagétienne, Paour et al. (1998) ; Paour et Cebe (1999) proposent un projet d'éducation cognitive de deuxième génération. Son but est de permettre la découverte ou la reconstruction de cadres conceptuels organisateurs de l'activité et du raisonnement, dans des domaines de connaissance donnés. Alors que les méthodes d'éducation cognitive se proposent de partir du général, des fonctions opératoires de l'intelligence, pour aller vers le particulier en présupposant un éventuel transfert dans les tâches scolaires, il nous semble qu'une véritable éducation cognitive doit se situer au sein même des disciplines scolaires. Ainsi, il s'agit de partir du particulier, du traitement didactique d'une discipline pour généraliser et développer les structures même de l'intelligence opératoire. En ce qui concerne l'éducation physique et sportive, elle contribue, au même titre que les autres matières au développement des fonctions cognitives. L'apprentissage de l'acte tactique, par une pédagogie de la compréhension, par la mise en jeu de processus métacognitifs dans l'interaction sociale, par l'émergence de règles d'action, participe au développement cognitif des élèves, en particulier dans la construction d'une pensée formelle.



**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

2<sup>ème</sup> semestre - 1ere session

Année d'études : M1 MEF – Etudiants DA  
Enseignants responsables : Benoit Huet, Pauline  
Endress

Durée de l'épreuve : 3h.  
Documents autorisés : oui

UEF 5 : Formation scientifique et disciplinaire générale  
EC 5.2 - L'enseignement et l'apprentissage en EPS : l'apport de la psychologie et  
des sciences de l'intervention

Après avoir analysé les trois extraits de texte présentés en annexe 1, vous proposerez une réponse argumentée à la question suivante :

« Dans quelle mesure les arguments avancés par ces différents auteurs mettent-ils en avant la nécessité de penser à la fois les dimensions personnelles, sociales et culturelles pour la mise en place d'une éducation physique et sportive scolaire ? »

*Remarques :*

Le document « annexe 1 » comporte deux pages.

La qualité de la rédaction, de la présentation et le respect de l'orthographe seront pris en compte dans l'évaluation. (Jusqu'à -2 pts).

**1er extrait**

*P. Goirand, extrait de « Éducation physique et santé : pourquoi j'ai toujours été réticent pour donner à l'EPS la santé comme finalité prioritaire ? », document en ligne publié le 30 mai 2007 sur [www.contrepied.net](http://www.contrepied.net)*

L'éducation a pour mission première de transmettre aux enfants les éléments fondamentaux de la culture physique. Cette option culturaliste, largement développée dans tous les domaines de l'activité humaine<sup>3</sup>, demande une définition très extensive de la culture : ensemble de savoirs, de savoir-faire, de valeurs, d'attitudes, de langages, de coutumes, de rites, etc... d'un groupe social situé dans l'espace et dans le temps. L'éducation physique des enfants n'a pas d'autre finalité première que de les introduire dans le champ des activités physiques les plus développées, les activités sportives, d'une façon rationnelle et critique. Sa mission est une mission civilisatrice et pour l'école française une mission républicaine, c'est-à-dire égalitaire, laïque et pour cela obligatoire et gratuite pour tous. Qu'en conséquence de quoi - répercussion collatérale - les enfants et adolescents s'en trouvent armés pour maîtriser leur santé personnelle et leur comportement général dans la société, tant mieux, mais gardons la boussole et n'invertissons pas l'ordre des choses. Mettre en avant la santé, c'est prendre le risque de décrocher de l'option culturaliste et de renvoyer l'individu à sa propre destinée, à son existence narcissique, à la croyance de son propre potentiel à cultiver en tant que tel, selon sa volonté, ses désirs, ses plaisirs. Miroir aux alouettes démagogique en ces temps de crise sociale où plus rien n'est assuré pour quiconque dans un avenir proche ou lointain. Croire au moins en soi, avoir confiance en soi, oser en toutes circonstances, tel est le credo de l'idéologie de la post-modernité, l'idéologie du développement personnel. On invente l'homme-dieu, tout puissant pour lui-même. Vigilance, vigilance !

---

**2ème extrait**

*M. Delaunay, extrait de « Les méthodes ou le chaînon culturel manquant », Les Cahiers EPS de l'académie de Nantes, 29, décembre 2003.*

Le modèle sportif est largement plébiscité et produit des spectacles magnifiques. Le sport, c'est comme la mondialisation ou l'économie de marche, être pour ou être contre n'a plus beaucoup de sens. Il est à réfléchir dans son usage, sa maîtrise, son hégémonie, mais surtout dans sa pertinence à être la référence culturelle unique en éducation physique et sportive.

De plus, alors que les autres disciplines scolaires tirent leurs références des savoirs et des modèles de connaissance, l'EPS puise les siennes dans les pratiques et les modèles de performance. Elle a opté, de façon assez exclusive, pour les réalisations des sportifs de haut niveau en tant que parangons de la culture corporelle à faire acquérir aux enfants et adolescents de France.

L'éducation physique et sportive ne commet-elle pas une erreur culturelle et peut-être humaine en choisissant un modèle construit pour révéler l'excellence de quelques-uns, alors que sa mission est d'enseigner et de faire réussir tous les élèves ?

Il y a là une contradiction essentielle que la profession ne semble pas vouloir assumer. Le modèle sportif convient, mais il ne convient qu'à une partie des élèves. Du reste, les concepteurs du modèle sportif le savent, qui font des prouesses pour adapter les pratiques aux populations résistantes que ce soient les handicapés, les jeunes des banlieues ou les vacanciers d'Ibiza. Sont nés les pratiques en fauteuil, le street-basket, le beach-volley et le rugby mixte à l'UNSS... Cependant, tous les efforts n'ont qu'un objectif : faire pratiquer, à un nombre croissant, les mêmes normes de rapports sociaux et le même modèle culturel. L'EPS devrait pouvoir proposer d'autres modèles qui accueilleraient ceux pour lesquels la démarche sportive ne convient pas.

Par ailleurs, en prenant les pratiques sportives pour références, la discipline fonctionne épistémologiquement de façon inhabituelle. Elle n'opère pas de traitement didactique sur des savoirs fondamentaux, mais sur les réalisations mettant en œuvre ces savoirs, comme si les deux opérations étaient identiques. Par traitements de type analogique et par simplifications successives, les élèves sont conduits à réaliser exactement les mêmes pratiques que les athlètes qui ont développé l'excellence sportive. Les habiletés sportives sont similaires, les règlements se ressemblent étonnamment. C'est la même chose en moins vite, en moins difficile, en moins long, en moins haut, en moins lourd...

---

### 3ème extrait

*D. Delignières, extrait de « Doit-on réellement enseigner une culture corporelle ? », communication au colloque "Comment peut-on enseigner une culture corporelle?", Montpellier, 29-31 mai 1997.*

La troisième méta-conception semble se centrer sur des visées plus utilitaires. S'il s'agit dans le premier cas de développer l'individu (dans une perspective claire d'adaptabilité maximale), dans la seconde de favoriser l'appropriation d'un héritage culturel, cette troisième conception vise à former les futurs citoyens, c'est-à-dire à préparer les élèves à jouer un rôle actif et positif dans la société. [...]

Certaines disciplines scolaires peuvent ressentir ces objectifs d'éducation à la citoyenneté comme se greffant de manière artificielle sur leurs finalités traditionnelles. Certains enseignants d'EPS ont pu avoir le même sentiment par rapport à leur propre discipline. Pourtant l'EPS est sans doute une des rares disciplines scolaires dont les pratiques de référence renvoient à un lieu massif d'expression de la citoyenneté dans nos sociétés.

Si dans cette conception on fait à nouveau référence à la culture sportive, c'est dans une acception radicalement différente de la précédente. Les pratiques sportives sont moins considérées comme faits de civilisation que comme faits de société. C'est-à-dire moins comme un produit historique que comme une construction permanente. La culture sportive n'est plus dès lors conçue comme un ensemble d'abstractions, de logiques internes détachées des pratiques réelles, mais comme un domaine social d'activité: les loisirs physiques et sportifs.

Par domaine social d'activité, nous voulons dire que les loisirs physiques et sportifs représentent un espace de vie, de communication et de partage. Un espace où des individus, des citoyens, prennent des initiatives, des responsabilités, assument un certain nombre de rôles d'encadrement, d'organisation. Un espace où chacun, à son niveau et de manière évolutive, pratique et permet à d'autres de pratiquer. Former à une "citoyenneté sportive", c'est tenter de rendre les élèves capables de profiter pleinement de leurs loisirs physiques et sportifs, et d'y jouer un rôle actif, positif et responsable.

[...]  
Cette perspective semble rénover profondément les rapports de l'EPS à la culture. Il ne s'agit plus de produire des individus éclairés sur la culture corporelle, mais de permettre aux élèves de devenir les acteurs de la culture sportive de leur temps. Cette conception renvoie de manière claire à une formation à la citoyenneté, centrée sur (et légitimée par) les loisirs physiques et sportifs. Ainsi pensée, la culture n'est plus essentiellement corporelle, même si l'engagement du corps constitue une permanence dans le domaine considéré.

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2010/2011

1<sup>ère</sup> session, 2ème semestre

Année d'études : *Master 1 « MEF EPS »*  
Enseignant responsable : *B. Papin, B Viaud*

Durée de l'épreuve : *2 heures*  
Documents autorisés : *aucun*

**UEC 8 : Analyse des situations d'enseignement-apprentissages**  
**EC 8.2 : Approches sociologiques, anthropologiques et historiques**

Sujet :

Reconstruisez l'entretien joint au sujet en prenant appui sur la méthode de reconstruction proposée lors des séances de travaux dirigés.

Entretien de recherche avec Anaïs 1stg1

Jeudi 17 février 2011

Durée : 51 minutes.

V : Anaïs P.....

A : oui ?!

V : donc euh, on va commencer par parler un petit peu de l'école

A : d'accord !

V : savoir un petit peu où est ce que tu as fait ton école, euh, pas le collège hein, l'école, où est ce que tu as été à l'école. Et puis après parler du reste ; du collège, lycée, voire un petit peu ce que tu en as pensé.

A : d'accord !

V : donc vas-y dis-moi où est ce que tu étais à l'école ?

A : donc euh ?! Au primaire ?

V : oui !

A : bin j'ai été ...

V : enfin, d'ailleurs tu es née où ?

A : bin je suis née à Nantes !

V : oui !

A : et ensuite je suis partie à Emile-Gibier c'est au petit Chantilly, euh, donc c'est à côté du petit chantilly, je suis partie là-bas et euh, après euh, j'ai fait ma petite section et grande section ensuite je suis partie à l'école de Longchamp pour un an

V : toujours sur Nantes ?

A : oui, et après je suis retournée à Emile-Gibier et j'ai fini ma scolarité du primaire là-bas.

V : en fait tu as fait une partie de ton école à ..

A : d'abord à Emile-Gibier !

V : et après ...

A : j'ai été à Longchamp parce que j'ai déménagé entre temps.

V : d'accord ; tes parents étaient toujours ensemble ? ou ?

A : euh oui.

V : d'accord... ça marche... donc vas-y continue !

A : donc voilà, et après donc, bah j'ai fait toute la fin de ma scolarité à Emile-Gibier jusqu'à mon CM2 et après donc bah pour le collège, je suis partie en 6<sup>ème</sup> à notre Dame de Lourde à coté de pont du Cens.

V : donc ça c'est du privé ?

A : oui.

V : d'accord !

A : et euh, le collège à fermer parce qu'ils n'avaient plus moyen de financer euh, le collège quoi !

V : ah !

A : et après du coup, je suis partie à Jean Rostand et j'ai fini mon collège là-bas.

V : Jean Rostand !! et ça c'est où ?

A : c'est euh, à côté de la Ferrière.

V : d'accord ! Et c'est pareil tu habitais là-bas ? Enfin dans le coin ? Enfin tu étais toujours au même endroit ?

A : en fait bin en fait, c'était, euh, mes parents se sont séparés quand j'étais en CM2 !

V : D'accord ! Donc là du coup tu as fait moitié moitié ? Entre ton père et ta mère ?

A : oui en fait, j'ai fait un weekend sur deux chez mon père

V : d'accord ! Par contre la semaine tu étais chez ta maman ?

A : oui.

V : d'accord ! Et depuis, tu as toujours été la semaine chez ta maman et un weekend sur deux chez ton père ou ?

A : en fait c'était toujours le weekend sauf que bah, j'ai décidé, enfin, de plus le voir !

V : de plus voir ton père ?

A : oui.

V : d'accord, ça marche ! donc là tu as fait ton collège à Rostand ?

A : oui enfin 6<sup>ème</sup>, j'ai fait notre Dame de Lourde...

V : oui d'accord, et après 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ...

A : à Jean Rostand !

V : tu as redoublé ou pas ?

A : non.

V : Jamais ?

A : non

V : d'accord ! Même au lycée ici, tu n'as jamais redoublé ?

A : non.

V : d'accord donc après tu es arrivée directement en seconde ici ?

A : oui, bah après je suis venue en seconde ici et puis voilà !

V : seconde et première STG !?

A : oui

V : d'accord ! ça marche ! donc ça c'était pour le parcours scolaire ! Donc au niveau, euh, on l'a abordé un petit peu ! Au niveau géographie !

A : oui ?

V : donc tu étais .... Tu as déménagé en CM2 ? c'est ça ? non ?

A : euh...

V : non t'as déménagé d'abord quand tu étais en petite section ?

A : oui.

V : et après la séparation du n'a habité que chez ta maman ?

A : oui

V : et tu allais un weekend sur deux chez ton père ?

A : oui.

V : d'accord, ça marche. Et donc tu as toujours habitée à .... Ces derniers temps par exemple ?

A : bah c'était Plaisance, Bignon, et sinon chez mon père c'était Bellevue.

V : et Plaisance / Bignon, c'est un seul endroit... ou ? Est-ce que tu as déménagé euh ... ?

A : euh, bah en fait au début j'habitais Beauséjour, après j'ai déménagé à bignon...

V : d'accord donc Beauséjour c'était quelle époque ? Collège ? École ?

A : euh, en primaire ça !

V : d'accord, primaire Beauséjour !

A : avant que mes parents ne se séparent.

V : d'accord !

A : et euh, ensuite je suis partie euh, donc, mon père a déménagé à Bellevue et ma mère a déménagé à Bignon.

V : d'accord ! Bignon, c'est un bled ? Un petit bled, non ?

A : non c'est juste à côté, c'est à côté d'Auchan.

V : d'accord, ok...

A : et ensuite, on a déménagé du Bignon avec ma mère pour aller à Plaisance.

V : et ça c'était quand l'époque ? où tu es arrivée à Plaisance ?

A : ça c'était il y a 6 ans, et là j'ai encore déménagé ; maintenant j'habite à Thouaré-sur-Loire.

V : et il y a combien de temps ?

A : il y a deux mois.

V : a oui, c'est tout neuf ça ?!

A : oui.

V : d'accord, et la vie à Thouaré ? par rapport à ...

A : c'est dur !

V : c'est-à-dire ?

A : bin, c'est super loin, il faut au moins une heure de bus pour venir ...

V : et au niveau copain, tu peux peut être moins les voir ?

A : bah, je les vois beaucoup moins qu'avant, surtout que je ne connais personne là-bas donc, il faut... encore si j'avais été à l'école primaire avec eux, j'aurais pu connaître des gens sauf que...

V : bah oui. Du coup, c'est peut-être un peu plus dur pour toi aujourd'hui ?

A : bah, c'est surtout la distance quoi !! si je veux aller voir mes copains ou copines, c'est super loin, donc je vais rentrer super tard donc .. euh...

V : et avant tu faisais beaucoup de sortie ici, avec tes copains ?

A : bah oui, samedi, mercredi, même après les cours quand je finissais tôt bah, je partais en ville, je me baladais quoi.

V : tu faisais quoi de beau avec eux ? les magasins ?

A : oui, les magasins, quand il y avait la foire, on allait à la foire...

V : ah oui la foire ! En centre-ville ?!

A : oui, bin sinon j'allais boire un coup en ville, j'allais chercher des copains à leurs collèges, à leurs lycée !

V : des anciens copains à toi ou des... ?

A : oui des copains que j'avais perdu, ou même des gens du collège par exemple qui sont à Nicolas Appert ou à Vial, bah du coup, je pouvais les voir.

V : c'est vrai qu'il y a une scission, en fait, quand tu es partie à Carcouet, tu avais des copains que tu avais au collège que tu n'as plus vu parce qu'ils sont partis ailleurs ?

A : oui, surtout que moi je suis venue à Carcouet parce que il y a les STG, et à Appert, il n'y en a pas, donc du coup, eux, ils voulaient partir en général, donc ils sont directement allés à Appert, vu que c'était leur lycée de quartier.

V : d'accord ! Et tu as choisi STG avant la seconde, c'est ça ?

A : oui.

V : et pour quelles raisons ?

A : bah, tout ce qui est.... Bah parce qu'à la base je voulais faire un BAC pro secrétariat, mais euh, je me suis dit que les lycées qui proposait ça ne me plaisaient pas trop, et puis surtout que bah le plus près c'était Jeanne Bernard, et du coup c'est du privé, et c'est assez cher, donc ma mère elle m'a dit non, enfin elle m'a dit de regarder autre chose parce qu'elle préférerait payer pour mes études plus tard, si jamais je devais faire une école de droit ou quelque chose comme ça et euh, du coup j'ai regardé la STG, parce que la communication ça me plait, il y a moins de math ; les langues, il y en a quand même mais bon voilà quoi !!

V : parce que tu as des matières préférées ? Des matières détestées ?

A : bah tout ce qui est langue, ça passe pas, enfin j'ai du mal, et encore l'espagnol, ça a été jusqu'en 3<sup>ème</sup>, mais dès que je suis arrivé ici, j'ai chuté, et sinon bah les math, ça passait aussi, mais depuis l'année dernière, bin, ça ne passe plus. Après tout ce qui est français, histoire, j'aime bien, en tout cas maintenant dans la série communication, j'aime ça et par contre la gestion, j'ai un peu de mal ; et le droit aussi j'aime bien et l'économie.

V : d'accord. Et en seconde il y a eu des matières qui t'ont rebuté, où tu t'es dit, celle la plus jamais ? à part les langues ?

A : bah oui à part les langues ; enfin, les math je me suis dit que bah, j'essaierai de prendre une filière où il y en avait le moins possible.

V : tu te sentais vraiment pas forte en math quoi ?

A : bah, c'est surtout que.... Enfin j'ai pas tout perdu mais, j'ai perdu certaine notion que j'aurai du mal à rattraper.

V : et tu les as perdu quand ces notions selon toi ?

A : bin je ne sais pas, en seconde je pense.

V : comment as-tu trouvé ta seconde de l'année dernière ?

A : bah, c'était bien, il y avait une bonne ambiance.

V : mais au niveau travail ?

A : bah travail, c'était dur, surtout parce qu'on a du mal à se mettre dedans, parce que l'on vient d'endroits différents, dans un endroit que l'on ne connaît pas, avec des gens de plusieurs quartiers et

du coup on a du mal à trouver nos repères. Surtout que ce n'est pas du tout la même taille et la même ambiance, la même autorité, et on a beaucoup plus d'indépendance, au lycée qu'au collège, donc du coup ce n'est pas du tout pareil et donc au début, il faut qu'on se mette ça en tête, qu'il faut être plus autonome dans le travail. Une fois que c'est parti, c'est parti, mais pour moi perso, ça a pris pas mal de temps. Mais bon en travail, ça a été un peu dur, mais bon j'ai réussi, car je suis passée en première donc euh...

V : tu n'as jamais eu trop de problème avec la discipline toi ? Collège ou lycée ?

A : bah non, bah, c'est plus côté bavardage en fait, sinon discipline ça va....

V : tu es plutôt dissipée en fait c'est ça ?

A : oui

V : tu écoutes un peu moins, quelque fois tu décroches ?

A : oui.

V : mais tu n'as jamais eu de problème de comportement ou ... ?

A : bah ça m'est arrivé de répondre sur un ton un peu sec quoi. J'ai été repris à certain moment, mais je n'ai jamais eu de problème de violence ou de chose comme ça.

V : d'accord, ça marche ! En fait tu as une trajectoire scolaire qui a subi un changement, une bifurcation arrivée en 2<sup>nd</sup>, c'est-à-dire que tu aurais voulu aller à Jeanne Bernard, mais du coup, trop cher ?

A : oui.

V : et du coup tu as préféré Carcouet par rapport à la communication. Mais quand tu dis trop cher, c'est parce que ta maman t'assume toute seule ? Comment cela se passe ?

A : bah en fait quand mes parents ont divorcé, ils ont décidé que j'aille un weekend sur deux avec ma grande sœur chez mon père, donc il versait une pension alimentaire, et puis il y a eu des problèmes et du coup il a arrêté de la verser pendant une période, et sachant qu'elle était toute seule et qu'elle n'avait pas encore de CDI...

V : ta maman ?

A : oui, et qu'elle était toute seule avec deux enfants, et bin ça a été un peu dur et donc au début elle a voulu nous mettre dans le privée, donc c'est pour ça que je suis partie à notre Dame de Lourde en 6<sup>ème</sup>. Elle voulait nous mettre en privée, parce qu'elle voulait que l'on réussisse nos études et tout, sauf que le niveau là-bas était encore moins élevé qu'en public et en plus il a fermé parce qu'il a eu des problèmes financiers et du coup après, ma sœur a décidé au début de faire une seconde hôtellerie / restauration, sauf que après elle a changé et elle s'est retrouvée maintenant en CAP coiffure, et là elle est en dernière année de BP, et donc après ma mère elle m'a fait bah à toi de choisir ce que tu veux, je ne veux pas te bloquer, si tu veux faire quoi que ce soit, tu feras comme tu veux. Sachant que, ça n'allait pas trop à la période fin Aout, pour la rentrée ; ça n'allait plus trop côté financier donc du coup elle m'a dit bah, il vaudrait mieux que tu ailles dans le public plutôt qu'à Jeanne Bernard, ça m'arrangerai.

V : donc au niveau taff, ça été difficile pour ta mère surtout à ton entrée en 2<sup>nde</sup> ?

A : oui.

V : et maintenant, elle a retrouvé un taff ?

A : euh bah là, elle a été embauchée en CDI.

V : qu'est-ce qu'elle fait de beau ?

A : elle est à Hertz, en fait c'est un réseau de transport électrique, on va dire, c'est comme elle voulait.

V : d'accord et dedans elle fait quoi comme taff ?

A : bah là, elle y est en tant qu'équipe ligne ; elle fait des plans pour tracer les lignes électriques, bah là en ce moment c'est en Mayenne, et sinon elle va sur le terrain, elle va avec ses collègues pour voir avec les ... euh. Parce que la Mayenne, c'est plus des champs, des agriculteurs, donc elle va les voir chez eux et puis bah, elle essaye de voir avec eux si on peut faire passer la ligne sur leur terrain ou pas, et souvent bin ils ne veulent pas et il y a souvent des complications; et du coup bah, voilà elle s'occupe de ça...

V : donc elle bouge beaucoup alors ta maman, tu la vois peut-être pas super souvent ?

A : bin si enfin ça va mais ça arrive que des fois elle parte en déplacement pendant 2, 3 jours et voilà...

V : du coup tu es toute seule à la maison ?

A : bah au début avant de déménager, oui, il m'arrivait de rester toute seule dans l'appartement à Plaisance, mais maintenant du coup comme il y a mon beau père...

V : ah d'accord, elle s'est remise avec euh ?

A : oui bah oui, donc du coup maintenant... ah oui c'est compliqué

V : Non mais il faut juste expliquer.

A : bah oui bah donc j'ai déménagé il y a 2 mois, du coup maintenant j'ai aménagé j'ai mon beau père.

V : chez ton beau-père ?! Et ta maman et ton beau-père sont ensemble depuis combien de temps ?

A : euh, ça fait deux ans et demi !

V : ok, deux ans et demi. Ok ; et du coup vous avez lâché l'appartement pour aller dans la maison à Thouaré ?!

A : oui.

V : ok, sacré trajectoire ! Euh... ! Donc parlons maintenant de ta sœur, de tes frères et sœurs ! Combien en as-tu ?

A : j'ai une grande sœur.

V : une grande sœur de 19 ans !? Qui est donc en fin d'année d'étude de ....

A : coiffure !

V : et elle vit encore chez son papa ?

A : euh, non bah non ! Parce qu'on ne le voit plus toutes les deux ! Et elle a eu son appartement il y a 1 an et demi. Par ce que donc elle était avec son copain quoi, et euh donc elle était avec lui, et depuis 2 mois, ça n'allait plus trop, donc lui a décidé de retourner chez ses parents, et bah, elle ne pouvait plus assumer l'appartement toute seule, donc là elle a déménagé à Bellevue.

V : et donc elle a emménagé toute seule ?

A : oui

V : dans un plus petit appartement.

A : oui.

V : d'accord, ok. Et euh, donc ta sœur, du coup, si j'ai bien compris, tu ne la voyais pas trop pendant le collège et lycée ; elle était chez ton père ?

A : non, non !! Elle était avec moi !

V : ah donc elle a fait la même chose que toi en fait.

A : oui la même chose que moi.

V : d'accord. Et donc vous vous voyez souvent ? Vous êtes complices ? Comment ... ?

A : bah en fait, depuis qu'elle a déménagé,, bah on est sœur, on a toujours des disputes, des choses comme ça, et en fait depuis qu'elle a déménagé bah, on a un lien qui est plus fort quoi, on se raconte beaucoup plus de choses, il y a des soirs où je vais dormir chez elle, bah vu qu'en plus elle habite juste à côté enfin à côté de Petit Port, du coup ça fait déjà plus près pour venir au lycée, et puis bah même, je vais la voir et puis on fait une soirée ensemble, le weekend, ça m'arrive d'aller chez elle aussi.

V : et tu disais te disputer avec elle quelques fois ? C'est genre bagarre de fille ou ?

A : bin plus des trucs comme, tu m'as volé ci, tu m'as volé ça !

V : jamais de crépage de chignon ? ou de ...

A : non bah, c'est déjà arrivé qu'on se bagarre mais euh...

V : ça monte un peu en bagarre ?

A : ouai....

V : ce n'est pas souvent ?!

A : non. Et puis même après on va se voir et puis .....

V : excuse-moi et blabla ....

A : oui...

V : euh, est ce que l'on peut parler un peu de tes sorties, parce que tout à l'heure on a parlé un peu de sortie ; est-ce que tu sors avec ta sœur quelques fois, ou est-ce que c'est hyper rare ?

A : bah oui, ça m'arrive, de passer des weekends avec elle, de sortir, bah avec ses copains, ou aller en ville, des choses comme ça, la dernière fois on a été au restaurant...

V : à deux ?

A : ah non, il y avait thomas aussi, enfin son copain.

V : son ancien futur copain ?

A : oui.

V : du coup, tes sorties en ville, c'est plutôt avec tes copains, tes anciens copains de collège ?

A : oui, souvent c'est ça ! Même ceux de l'année dernière parce que du coup il y en a qui sont partis, donc bin je les vois encore.

V : d'accord. Et avec ta mère ? Quelques fois tu fais des soirées ?

A : bah avant, oui, maintenant c'est rare.

V : depuis qu'elle bosse en fait finalement ?

A : oui, et puis surtout, bah maintenant on a plus la vie de famille depuis qu'on est chez mon beau père. Et bon c'est un peu compliqué.

V : c'est un peu moins la relation fille/mère, c'est ça que tu veux dire ?

A : bah il y a plus d'autorité, enfin je veux dire elle est beaucoup plus autoritaire, j'ai pas du tout les mêmes règles qu'avant, par exemple avant j'avais une heure pour rentrer mais bon si je rentrai 20 minutes après c'était pas très grave sauf que maintenant il y a les heures de repas, il y a ci, il y a ça, le weekend on va chez des amis à eux, et du coup j'ai un peu de mal, mais bon faut s'y faire !

V : faut s'y faire ?!

A : bah oui voilà.

V : activités loisirs, est-ce que tu lis ? Des choses ?

A : euh, oui, les magazines people.

V : ah, les magazines people ?

A : bah, quand j'en ai oui, je les lis, sinon, tout ce qui est ..... en tout cas ça me viendrai pas à l'esprit d'aller dans une librairie, et m'acheter un livre quoi !

V : d'accord. C'est juste des magazines, genres... euh... les trucs de la télé, les trucs, comme ça ? la star académie !!

A : oui les trucs comme ça !!

V : jamais de livre, gros livre ?

A : bah si en cours mais euh, sinon non, enfin si il y a des choses que j'ai lu, parce que j'aime bien tout ce qui est les histoires vrai du style Anne Frank, du style enfin des gens qui raconte leur vie quoi, après ...

V : des biographies quoi ?

A : oui voilà !

V : d'accord. Et côté film ?

A : film bin !

V : là on parle film cinéma, pas télé !!

A : bah cinéma, j'aime un peu tout quoi..

V : dernièrement par exemple, tu as été voir quoi ?

A : je suis allé voir « rien à déclarer » avec Dany Boon et Benoit Poelvoorde

V : tu as trouvé ça comment ?

A : c'était super bien

V : oui ? Et c'était avec qui cette sortie ?

A : euh, je l'ai fait avec ... euh ... avec ma sœur et son copain !

V : d'accord. Petite sortie entre sœurs ! Et si on parle de la télé plutôt ?

A : bah euh, télé, c'est plutôt les séries !

V : alors quelles séries ?

A : Desperate Housewife ; grey's anatomy

V : une préférence entre les deux ?

A : bah, desperate Housewife

V : ah c'est vrai ?! Ah d'accord... vas-y continue !

A : bah voilà sinon bah le soir je regarde tout ce qui est jeu du style "le juste prix", euh, les trucs comme ça ...

V : et le weekend ?

A : bah le weekend euh... bah souvent en fait le samedi je sors l'après-midi donc bah du coup je rentre le soir, donc après on sort on va manger chez des amis comme je disais tout à l'heure où on reste à regarder un film qui passe à la télé et le dimanche bah je travaille donc...

V : tu travailles le dimanche ?

A : bah je fais mes devoirs !

V : ah d'accord ! Tes devoirs de...

A : de la semaine !

V : justement ! Je voulais te poser la question ; est-ce que tu as un petit boulot à côté ou ... tu n'as jamais fait de petit boulot à côté ?

A : euh non ! Mais non mais justement en ce moment je suis en train de faire de motivation pour trouver quelque chose pour cet été !

V : pour cet été ? Par ce que tu veux ... ?

A : bah avoir un peu d'argent, et puis même ça pourrait m'aider pour ... bin justement dans la communication donc euh .... Communiquer avec les gens, ça permet de s'entraîner... et puis comme on n'a pas de stage prévu en première bin euh ... ça peut toujours nous servir !

V : et donc si tu travailles cet été, ça veut dire plus de loisir ? Qu'est-ce que tu faisais l'été ?

A : comme bin ... ça fait deux ans que je pars au mois d'août pendant trois semaines dans le sud, à côté de Montpellier. Donc je pars là-bas pendant trois semaines au mois de juillet, et après je devais aller chez ma cousine à Paris, mais bah du coup vu que si je travaille là ce ne sera pas une semaine donc euh... je crois que je vais privilégier le travail !

V : et quand tu dis que tu pars à Montpellier, tu pars toute seule ou... ?

A : non, non, avec ma mère, mon beau-père, mes deux demi sœurs et ....

V : ah d'accord ?! Voilà !

A : oui, j'ai deux demi sœurs aussi.

V : ah d'accord, donc en fait, ton beau-père a déjà deux enfants ? D'un premier mariage enfin d'une première relation ?

A : oui voilà !

V : d'accord ! donc lui il est séparé aussi et donc... euh... il a la garde de ses deux ?

A : elles, bah c'est un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires et le mercredi soir !

V : c'est comme toi avec ton père à l'époque ?

A : bah sauf que il y a le mercredi soir en plus pour elle.

V : d'accord. Et elles ont quel âge ?

A : donc la grande, bin elle a 17 ans ! et la petite a 14 ans !

V : donc tu t'entends bien avec celle qui a 17 ans ? ou pas ?

A : euh, oui si ça va !

V : vous ne vous voyez pas souvent, finalement ?

A : bin oui enfin bah l'été, et puis en fait elle était dans mon collège à Jean Rostand et du coup, on ne se connaissait pas mais on a appris à se connaître et puis bah de fois, bin on se voit le mercredi, et puis une fois on est parti au LC club ensemble, on bouge ensemble quoi !! et puis il m'arrive d'aller dormir chez sa mère en fait ... c'est un peu bizarre mais bon !!

V : non mais en même temps, si elle vit chez sa mère la majorité du temps !!

A : bah oui.

V : forcément... si tu vas la voir, vu que le weekend elle est chez son père !! Bah...

A : bah oui.

V : d'accord !! oui c'est rigolo que tu la vois... en dehors...

A : oui.

V : donc oui, tu me disais l'été à Montpellier... les activités c'est quoi ? c'est le bord de mer ?

A : bah plage, piscine, sorties euh ...

V : copains ? Sorties tu dis discothèque, trucs comme ça ou non ?

A : euh bah il y a une discothèque mais bon, c'est une discothèque de ... enfin c'est tout petit quoi ! Vias plage est vraiment tout petit donc ... euh... sinon bah le soir bah euh, le soir bah c'est, en fait au début on arrive et puis bah comme on connaît personne, on apprend à connaître des gens et après on trouve des copains et euh, on va à la plage. A côté il y a un parc d'attraction qui s'appelle Euro-parc, c'est comme une foire mais à l'année quoi. Et donc on va là-bas, et bah sinon on reste dans le camping, il y a des soirées aussi au camping, soirée mousse, trucs comme ça !

V : et Euro-parc, c'est quoi comme activité ?

A : bah, Euro-parc c'est euh, bah comme la foire à Nantes en fait, mais c'est deux fois plus grand, et en fait c'est un truc qui reste à l'année donc, il y a un grand 8, c'est des manèges en fait. Après, il y a plein de chose, du saut à l'élastique, euh.... Des choses comme ça

V : tu as déjà fait ça ? Du saut à l'élastique ?

A : non, ça me fait trop peur.

V : jamais d'activité euh ...

A : bah si, j'aime bien quand il y a de l'adrénaline mais euh... bon quand il y en a trop, bin j'ai peur de ... bin d'y rester quoi !

V : bah oui.

A : il y a aussi, ce qu'ils appellent le puissance 4, où on est attaché avec des élastiques noirs, mais euh...

V : et ça tu l'as fait ?

A : non, non je l'ai pas fait ça...

V : ça te fait un peu peur ?

A : oui.

V : d'accord. Ok, allez on part un petit peu du côté de l'EPS

A : oui.

V : parce que mine de rien... qu'est-ce que tu accordes comme valeur à l'EPS ?

A : comment ça ?

V : pour toi la matière EPS, par rapport à la communication par exemple, ou par rapport aux autres matières scolaires que tu as ?

A : bah, moi je considère ça comme une matière qui peut remonter la moyenne, quoi ! parce qu'il y a pas forcément besoin de connaissance ou de ... on apprend en fait ce qu'on connaît pas et euh, bin ça permet de remonter la moyenne et après si on fait du sport en dehors.. Euh ... ça peut toujours aider, bah on a plus de base, d'endurance, des choses comme ça, donc ça peut nous aider mais euh bon, l'EPS ça reste quand même une matière à part, c'est pas comme d'autres matières où on est quand même là pour apprendre, je veux dire, c'est pas une matière où on va se vénérer pour que je fasse mes devoirs par rapport à l'EPS, donc moi je trouve que c'est un peu à part comparée à ....

V : tu penses à loisir, enfin tu penses à quoi quand tu ... ?

A : bah moi j'aime ... enfin oui c'est un loisir pour moi, enfin je veux dire ça ne me dérange pas quoi... après je veux dire au niveau du programme, ce n'est pas comme par exemple les math. Ça on en a besoin pour les études, tandis que le sport, à part si on veut faire prof de sport ou travailler la dedans

...

V : d'accord ! donc plutôt une matière en deçà des autres, enfin en deçà, à part quoi ?

A : oui.

V : d'accord. Et euh, tu te souviens un petit peu de ton activité collège, début de lycée ?

A : euh, oui

V : est-ce que tu as un souvenir de ça ? Tu as des souvenirs qui te reviennent dans la tête ou des anecdotes ?

A : bah, euh oui, je sais qu'au collège on avait fait un cycle de gym et on avait carrément un gymnase ; à Jean Rostand, dans le gymnase, bin on avait 3 trampolines, des barres parallèles, des poutres, ça faisait partie du gymnase et on avait cet espèce de tapis mou, on appelait ça la fosse, ce n'était pas commun, tout le monde n'avait pas ça dans son collège...

V : c'était dans le collège ? Comme ici le gymnase au lycée ?

A : non, c'était indépendant, enfin oui comme ici, en fait c'est une partie du collège oui. Et c'est aussi un centre où il y a des matchs le weekend ; en fait ils appellent ça le SCO, c'est du basket qui se joue là-bas ; c'est un peu comme aux Dervallières par exemple...

V : il y a un stade ?

A : oui voilà. Je suppose qu'il y a des matchs des trucs comme ça et voilà, c'est pareil !

V : d'accord ! vous aviez des structures finalement bien plus grosses qu'ici ?

A : bah, le bâtiment est beaucoup plus petit, mais la structure sportive, oui...

V : sinon tu as des souvenirs de pratiques EPS ?

A : oui, les trucs style les trampolines et tout. Sinon dehors on a fait du saut en longueur dans le sable et on avait une grande piste, et il y avait un grand carré de sable ; bin ça, ça m'a marqué.

V : oui ? et tu prenais du plaisir à faire...

A : oui, on rigolait bien !!

V : oui ?

A : oui bah oui, c'était marrant

V : bah oui, en même temps grand trampoline, c'est pas commun !!

A : oui.

V : d'accord, et euh, tu as une activité EPS préférée ?

A : Le basket !

V : ça, tu kiffes le basket ?

A : oui.

V : par rapport à toutes les autres, que tu as fait depuis le collège, c'est un truc qui te marque ?

A : oui bah j'ai toujours aimé ça en fait, et j'en ai fait dans un club aussi.

V : ça on va y venir après ! mais en restant dans l'EPS, le basket c'est ce qui t'a le plus marqué ?

A : oui.

V : il n'y a rien qui te vienne d'autre ?

A : bin, si j'aime bien aussi le badminton, mais quand même le basket, c'est ce qui reste comme...

V : mais le basket c'est ton préféré.

A : oui.

V : si tu avais un choix à faire entre n'importe quelle activité et le basket ?

A : ce serait le basket !

V : tu as fait un cycle basket d'ailleurs cette année ?

A : euh, je sais plus, oui, je crois qu'on l'a déjà fait ; mais je sais plus parce qu'en fait, il y a eu des problèmes en début d'année avec la piscine. La piscine, ça posait problème, par rapport aux horaires, et du coup je sais plus quel sport j'ai fait. Mais si, j'ai déjà fait basket je crois.

V : bah, c'est en début d'année tu devrais t'en souvenir ?

A : oui, enfin il y a eu des changements ; si, si, j'ai fait basket, c'est ping-pong que je n'ai pas fait.

V : et donc du coup pourquoi la BF ?

A : ?

V : boxe française ?

A : ah d'accord ! Bah parce que j'ai trouvé que ce n'était pas commun !

V : tu te souviens plus entre quoi et quoi il y avait le choix ?

A : si, c'était volley ou boxe. Et le volley aussi j'aime bien, enfin j'y arrive, enfin j'en ai fait au collège, mais la boxe, j'avais jamais fait et ça permettait de découvrir et voir les techniques, les choses comme ça ; vu que l'on ne m'a jamais proposé ça ...

V : même au collège ?

A : même au collège ! bin je me suis dit que c'était un bon moyen de découvrir quoi !

V : est-ce que tu peux te souvenir du jour où vous avez fait le choix des APS, j'ai posé la question aux autres, mais ils ont eu du mal à se souvenir ! le jour où elles ont proposé les activités ? tu te souviens de ce jour-là ?

A : oui !

V : est-ce que tu peux me le raconter parce que je n'ai vraiment pas capté le....

A : bin on est arrivé, donc il y avait la classe de 1ES2, et la classe de 1STG1, et là elles nous ont expliqué, donc madame Rolland et Mme Tessier nous ont expliqué comment ça allait se dérouler ; donc on serait deux classes mélangées et qu'on choisirait sur les 3 cycles ; il y aurait 6 sports collectifs de proposés et on choisirait, bah 3 pour les 3 cycles et euh, et donc elles les ont mis par paires et donc il y avait tennis de table / natation ; volley / boxe ; et hem, sinon il y avait endurance / et j'ai oublié... bah il y avait plusieurs sport quoi; donc après elles nous disais, bah par exemple, ceux qui veulent faire boxe vous allez à droite, volley, ils vont à gauche, et donc après bah, ils nous ont donné des papiers, on a écrit notre nom, par rapport à notre choix de sport.

V : elles vous ont expliqué ce que c'était comme activité ? Ou pas du tout ? Elles vous ont juste dis là c'est boxe, là c'est volley, ou est-ce qu'elle ... ?

A : bah donc elle nous a dit boxe française, bah elle nous a juste dit que ce serait boxe française ou volley après qu'elle nous expliquerait pendant le cours comment ça se déroulera quoi mais ... sinon sous le coup, elle nous a pas dit.

V : d'accord, il fallait juste que vous choisissiez, on ne vous dit pas trop ce que c'est mai voilà !

A : oui voilà.

V : et là il y a un truc qui saute aux yeux ! tu as bien vu qu'en boxe française, vous êtes une majorité de filles ?

A : oui, j'ai trouvé ça trop bizarre aussi !!

V : est-ce que tu as une explication à me donner ou ?

A : bah justement j'en ai parlé aux garçons parce que à la base ça devait être aérobic et boxe et du coup les garçons, bah ils ont dit bah oui, nous on ne prend pas aérobic, parce que voilà, on est des gars donc on ne fera pas ça ! donc au début, ils voulaient faire boxe ! sauf que tout le monde s'est plaint, et du coup les profs ont changés et elles ont mis volley / boxe du coup, et les gars, ils ont fait oui bon on voulait boxe, mais ils ont fait une sorte de pari en disant, allez venez on va prendre volley, pour rigoler tous ensemble et donc ils sont tous partis en volley, et il n'y a eu que Corentin qui est resté.

V : et les filles pourquoi pas faire volley ? parce que vous auriez pu aussi faire volley ?

A : euh, oui mais le truc, c'est qu'au début d'année, on était un groupe de fille, et euh, bin dans le groupe on s'ait dit bah tiens on va faire boxe et puis en plus on reste ensemble, alors ça nous arrangeait donc bon voilà.

V : d'accord, c'est par rapport au groupe alors ?

A : oui.

V : vous aviez un groupe de fille fort et vous avez toutes été ensemble en boxe et mais alors par contre de 5 à 18, c'est vrai que ...

A : bah après, surtout il y a des groupes comme Vanessa et tout, on leur parle pas trop et..

V : oui, j'ai vu qu'il y avait une petite tension entre Vanessa et toi ?!

A : oui.

V : quand j'ai voulu vous mettre ensemble, je me suis dit qu'est-ce que j'ai fait comme catastrophe !!

A : oui.

V : qu'est ce qui s'est passé entre vous ? Une baston de fille ?

A : non, c'est qu'on raconte des histoires...

V : oui des choses qui se passent par derrières ?!

A : oui.

V : du coup, vous ne vous parlez pas du tout ?

A : bin, c'était ma meilleur ami, au collège, et du coup, je suis venue à Carcouet, enfin entre autre aussi parce qu'elle venait à Carcouet aussi, donc aussi pour être avec elle, du coup euh, déjà, il y avait le fait que je connaisse quelqu'un ; le truc, c'est qu'on est arrivé, et qu'on était pas du tout dans la même classe en seconde, et on s'est un peu perdu de vue mais on se voyait quand même un peu en dehors des cours le samedi après-midi, des choses comme, on se voyait et euh, en fait un jour il y a eu une petite histoire et depuis ce jour-là on ne se parle plus. Voilà.

V : donc là, ça s'est passé en première l'histoire ou ?

A : euh, non c'est l'année dernière !

V : en seconde, d'accord. Ok, je comprends mieux alors ! Est-ce que pendant la pratique de boxe française au lycée, tu as une anecdote à me raconter, une chose qui s'est passée, et où tu t'es dit tiens, ça je m'en rappellerai dis donc ! Ou des choses qui t'ont aidé dans la pratique ?

A : bin non, enfin je me rappelle juste que Manon à un moment, elle a voulu me donner un coup et je me le suis pris dans la tête.

V : ah oui, tu as pris un coup dans la tête !!

A : eh oui voilà, et ça a fait assez raide d'ailleurs ! Mais sinon, enfin non, on a bien rigolé, enfin.... Oui on rigolait bien quoi ; sinon pas d'anecdote particulière !

V : oui j'avais vu ce coup là, d'ailleurs je m'étais fait la réflexion ! Alors si on passe maintenant aux pratiques hors scolaires. C'est-à-dire, la pratique du sport en dehors de l'école ; tu vas me faire un historique, comme tu m'as fait de l'école, mais avec les pratiques sportives ; alors je t'écoute, commence quand tu étais toute petite.

A : bin quand j'étais une petite, à Longchamp, en CE2, j'ai fait une année de danse classique, mais cela ne m'a pas plu du tout. Et donc après j'ai changé d'école et du coup, j'ai arrêté ; après sinon en primaire, bah je n'ai pas fait d'activités particulière, en dehors du cadre scolaire. Et quand je suis arrivé à Jean Rostand, j'ai fait du basket de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, donc 2 ans de basket. Et après j'ai arrêté.

V : comment tu es venu au basket ? pourquoi as-tu choisi basket ?

A : bin parce que je devais choisir un sport ! parce que ma mère elle voulait que je fasse du sport ! du coup j'ai choisi et euh, j'ai été voir un peu comme des portes ouvertes aux lycées, on va voir comment ça se déroule, et moi j'avais hésité entre le hip-hop ou le basket. J'ai fait une séance de hip-hop avec Vanessa justement, et ça ne m'avait pas plu, du coup après je suis partie au SCO, à côté de mon collège, bah je suis allée à l'entraînement et en fait l'ambiance, ça m'a plu et comment se déroulaient les entraînements, j'ai bien aimé et bah du coup j'ai décidé de m'inscrire là et je me suis dit, au pire si ça ne me plaît pas, j'arrête à la fin de l'année, et je prends un autre truc et bah voilà, du coup j'ai fait deux ans et voilà.

V : et ça t'a plu pourquoi ? par rapport aux autres copines qu'il y avait dedans ? par rapport au sport lui-même ?

A : bah, il y avait ça parce qu'il y avait aussi des filles du collège, comme c'était juste à côté ; mais sinon aussi parce que j'aime bien le côté collectif, donc on communique sans communiquer quoi, on se comprend, certain geste vient tout seul,, et puis voilà quand on gagne, l'esprit d'équipe, enfin on est pas tout seul, on peut partager notre défaite ou notre victoire. Enfin là où j'étais, il y avait une bonne mentalité et on se soutenait les unes, les autres et c'était bien.

V : et euh, tu n'as jamais été influencée pour le choix d'un sport par ton père ou ta mère ou ta sœur ?

A : jamais. Enfin je sais que mon père a toujours voulu que je fasse du rugby, il adore ça, il en a fait quand il était petit donc voilà et sinon bah, j'ai dû en faire 2 semaines quand j'étais en primaire en sport scolaire et euh, ça m'a pas plu, il voulait absolument m'inscrire là dedans, mais j'ai dit non ! et sinon ma mère bah elle n'a jamais fait de sport particulier, et elle m'a toujours dit que si je voulais faire quelque chose, il faut le dire et puis on aurait vu ça ensemble.

V : ton père en fait il a insisté pour que tu fasses du rugby, parce que lui voulait vraiment que tu en fasses, c'est ça ?

A : bah oui, il m'a toujours dit... parce qu'en fait à la base il voulait avoir un garçon !

V : ça tu l'as su comment ?

A : bah enfin, on en a déjà parlé ensemble ; du style, tu m'aurais appelé comment si j'avais été un garçon ... les trucs comme ça, du coup il m'a expliqué qu'il a toujours voulu avoir un garçon ! et puis aussi, quand on allait chez lui, quand on passait les weekends là-bas, il passait ses weekends à regarder la télé, le rugby et voilà ; on en avait un peu marre mais il nous a toujours dit oui si un jour tu veux faire du sport, euh moi je t'emmène directement voir un truc de rugby, il insistait vraiment quoi ! Peut-être que le fait qu'il insiste autant, ça nous a un peu bloqué quoi.

V : d'accord. Et ça c'était à quelle époque ? C'est quand vous étiez encore ...

A : non, justement c'est quand mes parents se sont séparés, donc c'était en CM2, donc ça à commencer en 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup>.

V : d'accord ; et euh, comme taff, qu'est-ce qu'il fait ton père ? ou faisait ?

A : euh, il est responsable de chantier, enfin il est plus dans la plomberie, euh dans la plomberie/chaufferie.

V : d'accord ; et il a une entreprise à lui ou ?

A : euh là il travaille à la SPI.

V : la SPI ?

A : oui, c'est une entreprise, je ne sais pas...

V : il a toujours fait ça en fait ?

A : bah euh, je ne sais pas parce que je ne connais pas trop son parcours du coup !

V : quand tu étais en CM2 par exemple ? C'était pareil ?

A : bah je sais qu'il travaillait dans une société mais ...

V : d'accord.

A : mais je ne sais pas où !

V : d'accord ! Mais en tout cas ...

A : mais il a toujours travaillé dans le bâtiment

V : et il avait une maison à lui ou c'était un appartement à lui.

A : euh, non, bah en fait euh, comment dire, il y a longtemps en tout cas, j'étais toute petite, ils ont habité au petit Chantilly dans une maison que l'on louait. C'était une maison, en gros en bas, il y avait les propriétaires et nous on habitait en haut au premier étage et après ils ont acheté avec ma mère la maison à Beauséjour et quand ils se sont séparés, bin du coup ils l'ont vendu, ils ont séparés les biens et on s'est retrouvé en appartement.

V : d'accord, du coup en appartement en location avec ta mère ?

A : oui

V : et depuis il a racheté ton père ou il est toujours en location ?

A : non, je crois qu'il est toujours dans son appartement.

V : d'accord ; tu le vois plus depuis quand en fait ?

A : euh, ça va faire maintenant 3 ans ; enfin en fait, je l'ai vu il n'y a pas longtemps, le truc, c'est que ça s'est mal passé et du coup, en fait, ça fait 3 ans que j'ai coupé les contacts.

V : et ta sœur aussi ?

A : oui.

V : d'accord et lui, il est avec quelqu'un d'autre ou non ?

A : euh, je sais qu'il avait rencontré quelqu'un euh, il y a pas longtemps, parce que ma grand-mère m'a appelé pour me raconter un peu, et donc je sais qu'il y a à peu près 4 mois, il était avec quelqu'un, une dame en fauteuil roulant, enfin bon, hem, le truc c'est que mon père il a des problèmes d'alcool et du coup, apparemment cette dame là aussi et euh, ça n'allait pas et du coup, ils ont cassé.

V : ah oui d'accord ! et ta grand-mère, tu discutes souvent avec ?

A : bah, ma grand-mère, elle habite en Normandie !

V : c'est la maman de ta mère ?

A : non la maman de mon père !

V : de ton père, d'accord !

A : oui. Sauf que bah, mon père s'est embrouillé avec elle, donc des trucs compliqués, des histoires de famille et du coup ma grand-mère, je ne la vois plus beaucoup quoi. Donc elle essaie de venir sur Nantes, pendant les vacances elle va en Vendée, je ne sais pas très bien où c'est mais bon voilà.

V : d'accord et du coup du côté de ta maman ?

A : euh, du côté de maman, euh, bin ma maman ne parle plus à sa mère !

V : d'accord.

A : et du coup, je ne vois pas souvent mes grand parents à part quand il y a ma tante qui vient à Nantes.

V : la sœur de ta mère ?

A : oui.

V : et elles s'entendent bien toutes les 2 ?

A : bah oui.

V : d'accord. Et toi tu t'entends bien avec elle ?

A : ah oui, bah oui.

V : elle est plus jeune peut être que ta mère ?

A : euh, oui elle est plus jeune que ma mère, euh ma mère en fait, c'est la plus âgée.

V : d'accord.

A : elle a 3 frères et sœurs. Donc ils sont 4.

V : ils sont 4 en tout. Et ton père de son côté, ils sont combien ?

A : mon père il a une sœur et une sœur qui vient de la DASS qui a été adoptée par ...

V : donc il a une sœur et une sœur de la DASS ?!

A : oui.

V : ça marche ; est ce que il y a une tendance religieuse dans la famille ?

A : euh, bah pas forcément, je sais que ma grand-mère du côté de mon père, je sais que quand elle était jeune elle allait à la messe tous les dimanches, mais sinon il n'y a pas forcément de... enfin je sais que il y a deux ans quand j'ai été la voir, elle m'a offert un chapelet et un cadre avec Marie. Mais sinon je veux dire, euh, jamais elles me forceront, ma sœur et moi à nous convertir à une religion ou quoi que ce soit ou ... par contre j'ai été baptisée, ma mère elle ne voulait pas que j'ai de problème...

#### COUP DE TELEPHONE DE LA VIE SCOLAIRE (2 min)

V : donc oui du coup, ta grand-mère euh, plutôt euh, catholique et par contre ta maman ?

A : bah ma mère elle n'a pas de religion, bah, comme je disais elle nous a baptisé ma sœur et moi pour pas qu'on ait de problème pour se marier à l'église et tout, mais sinon elle n'a jamais eu de religion ou quoi que ce soit...

V : jamais de catéchisme ou de trucs comme ça ?

A : non.

V : et du côté de ton papa ?

A : euh... non plus, bah juste sa mère mais mon père il n'a jamais pratiqué.

V : d'accord. Ça marche. Ok, tu m'as donc dit que tu avais fait du Basket, en fait en retraçant tes activités, tu as fait du basket pendant 2 ans ?!

A : oui.

V : donc après ça plus rien en sport extrascolaire ?

A : non. Bah, je me suis dit, bah en fait en 3<sup>ème</sup>, ils nous ont tous, enfin les professeurs, ils nous ont briffé en disant oui il faut s'accrocher, euh, le lycée c'est pas du tout pareil, donc il faut être autonome, on ne sera pas là derrière vous à vous dire faites si faites ça, du coup j'ai voulu continuer le basket pendant, euh, en seconde, mais je me suis dit euh, le truc c'est que si je n'y arrive pas déjà à pouvoir travailler comme il le faut pour avoir des notes correctes au niveau scolaire, si c'est pour avoir à côté le weekend des matchs ou des compétitions, je sais pas si je vais réussir, donc du coup je m'étais dit au pire je fais un break un moment, et je vois après si c'est possible ou pas de pouvoir additionner le sport et les cours et du coup en fait, j'ai pas réfléchi l'année dernière à m'inscrire ou quoi que ce soit, donc euh, pour l'instant, j'ai un peu abandonné, peut être que je vais y retourner, mais ....

V : ok, donc pour l'instant tu penses ...

A : je préfère d'abord privilégier les cours que le sport.

V : c'est vraiment sur une impulsion, euh, il faut que j'assure à l'école, du coup je mets tout sur l'école !

A : oui.

V : d'accord, ok, et si on reprend la 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> quand tu faisais du basket, tu me disais donc vraiment le ... ce qui t'avait plu dans le basket, c'était le collectif, c'est-à-dire vraiment .... Les liens sociaux avec les autres copines ?

A : oui.

V : tu les revois toujours ces nanas ou tu ... euh...

A : bah, il y a certaines que je vois encore, mais bah c'est pareil, on avait un groupe de 3, 4, je retourne les voir à Nicolas Appert. Sinon voilà.

V : « petit silence »

A : mais je vois souvent mon ancien coach.

V : ah !

A : bah, en déménageant, parce que bah du coup j'habite à plaisance et donc c'est juste à côté, et souvent quand je prenais le tram, il était là donc euh, on parlait et puis il me demandait comment ça allait, si jamais je voulais reprendre des choses comme ça.

V : ah oui, il te relançait quand même ! et tu ne regrettes pas un petit peu d'avoir euh... lâché le ...

A : bah un peu, quand même mais... bah oui c'est sur ça me manque mais bon en même temps il n'y a pas que ça non plus, c'est ça que je me dis. Mais ça me manque quand même, j'aimerais vraiment pouvoir reprendre comme avant quoi.

V : comme en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> !

A : oui.

V : d'accord. Et si en anglais euh, on parlait du niveau scolaire, collège, tu penses que tu aurais pu aller en général, enfin tu es allé en général, mais tu aurais pu prévoir quelque chose ou tu sentais déjà en fin de collège que c'était dur en math, c'était dur en langue.

A : bah, en fait ça a toujours été, enfin j'ai jamais eu de problème en collège pour passer en classe supérieure, mais euh quand je suis arrivée en 5<sup>ème</sup> à Jean Rostand, j'ai eu un peu de mal parce que le niveau n'était pas du tout le même, c'est beaucoup plus élevé à Jean Rostand qu'à Notre Dame de Lourdes, et du coup j'ai travaillé, j'ai travaillé et puis en 4<sup>ème</sup> je suis passée, enfin je n'ai pas eu de mal à passer, en 3<sup>ème</sup> non plus et en fin de 3<sup>ème</sup> en fait, j'avais 13 de moyenne générale donc euh, bah j'ai eu mon brevet avec mention assez bien donc je me suis dit que ça pouvait le faire mais quand j'ai vu en seconde que je savais pas quoi faire, mais j'ai quand même eu l'idée du BAC STG, enfin c'était dans un coin de ma tête mais sans plus. Du coup, je suis quand même venue à Carcouet, je me suis dit bah, si jamais j'ai le niveau pour passer en S ou ES, je peux toujours essayer, j'aurai toujours plus de facilité à trouver un travail, avec un BAC ES ou S, qu'avec un STG quoi, donc euh, donc plus de filières, donc je me suis dit que si je peux passer je passerai mais sinon bah ça sera sûrement ma première décision, donc STG.

V : d'accord. Tu as un métier dans la tête ? tout de suite là ?

A : euh, oui. Bah j'aurai toujours voulu travailler dans l'évènementielle, donc organisation de choses, mais bah le niveau de langue, ça me bloque un peu ; ou sinon dans le droit. Faire avocat ou juge... pour enfant...

V : ah ! une petite euh...

A : oui pour enfant.

V : parce que tu avais euh... envie de faire quelque chose !! tu as un passif qui t'a orienté la dessus ?

A : bah quand j'étais petite j'ai vu une juge pour enfant ou une avocate pour enfant....

V : au moment du divorce ?

A : oui.

V : donc à ce moment-là tu as vu une juge pour enfant ...

A : oui enfin, je ne sais pas si c'était une juge ou une avocate, enfin c'était pour les enfants.

V : une juriste en fait !

A : oui ; bah du coup ça m'a plu, enfin elle m'a bien aidée en fait, elle me posait des questions et un peu comme une psychologue en fait, donc ça m'a aidé un peu à me construire et puis bah voilà, ça m'a rendu un peu plus autonome et forte, par rapport à ce qu'il se passait entre mes parents en fait, donc du coup ça m'a plu et je me suis dit, si ça m'a aidé pourquoi pas aider les autres.

V : oui c'est un bon motif !

A : oui.

V : Donc plutôt dans les juristes et pourquoi pas pour enfants !

A : oui.

V : donc dans la trame générale de tes études, tu as trouvé que tes parents t'appuyaient, ils t'aidaient, ou c'était un petit peu une contrainte, c'était plus dur ?

A : non. Ma mère a toujours dit, tu feras ce que tu veux, je te suivrai partout mais par contre bah, si tu fais des choix, il faut assumer, donc il faut que tu aies de bons résultats, pas de redoublement, bah pas de mauvaises notes et puis voilà.

V : donc quand tu rentrais à la maison, c'était plutôt qu'ils te surveillaient pour faire tes devoirs ou le contraire ? Euh, je te fais confiance ?

A : bin, souvent quand je rentrais, elle n'était pas là, parce que du coup elle travaillait tard, enfin c'est vrai qu'elle pouvait me faire confiance parce que du fait que mes parents soient séparés, j'étais beaucoup plus autonome que mes copains ou copines de CM2 ou collège. Et euh, du coup, euh, ça m'a un peu aidé, j'ai eu des décisions à prendre toute seule par exemple où elle n'était pas forcément là, où dans une autre famille par exemple, on aurait eu besoin de la mère, mais bah du coup, j'ai réussi et je suis assez fière de moi quand même.

V : oui c'est valorisant. Bah on a bien fait le tour je trouve de tout ce que je voulais aborder avec toi. Bah je crois que c'est plutôt pas mal. Ah, si ta sœur finalement elle va avoir son BP et elle va être coiffeuse, c'est ça ?

A : oui. Bah en fait elle est en alternance, donc elle a deux semaines chez son patron et une semaine de cours, donc elle a un salaire, elle a des clients comme les autres mais elle n'est pas payée comme ses collègues parce qu'elle est juste apprentie en fait. Elle a quasiment le même niveau que ses collègues quoi.

V : et je pense à un truc : donc avant que tes parents ne se séparent, ils avaient juste acheté une maison, et tu te souviens pas de cette époque-là ?

A : bah, si je me souviens, bah un peu quoi.

V : puisque c'était juste avant le CM2 donc tu devrais t'en rappeler un peu ?! C'était plutôt facile à la maison ? L'argent ça rentrait ? Ou... ?

A : bah côté argent ça allait quoi. Enfin on faisait des sorties, des trucs comme ça. On faisait des activités quoi, mais euh, après il y avait toujours le côté alcool de mon père qui faisait qu'il y avait toujours des tensions et tout.

V : ok. Mais en tout cas niveau sous il n'y avait pas trop de ...

A : non.

V : donc ça allait ! C'est que quand en fait ils se sont séparés, là il y a eu un ...

A : oui, bah oui.

V : du coup, elle t'a mis au collège privé, et euh ...

A : bah, elle pensait que dans le privé il y avait un niveau beaucoup plus élevé que le public, que c'était plus strict, qu'on était beaucoup plus encadré que dans le public et en fait il s'est avéré que ce n'était pas le cas, enfin en tout cas à Notre Dame de Lourde.

V : et l'école ? C'était une école publique ?

A : dans le primaire ?

V : oui.

A : oui.

V : d'accord. Bien écoute euh, ce n'est pas si mal je trouve, on a fait presque une heure !! Ça fait long ! Tu n'avais pas d'autres trucs auxquels tu pensais par rapport à la boxe française ou euh... tu sais au début des séances je t'avais demandé ce qu'évoquait pour toi la boxe française. Tu te souviens de ça ? De donner 5 mots. Est-ce que il y a des choses qui ont changé après la pratique ou tu penses que c'est plus clair, ou au contraire moins clair ?

A : bah, c'est toujours pareil quoi. Le truc c'est que j'ai moins aimé que le basket, parce qu'il y a plus cet esprit de compétition tout seul, c'est dans le mental, ce n'est pas pareil que l'esprit du basket. Enfin j'ai moins accroché mais bon, ça m'a quand même fait plaisir de découvrir un sport que je n'avais jamais pu pratiquer dans le cadre scolaire.

V : et en basket quand tu faisais du basket, c'était à quel niveau, parce que je t'ai même pas demandé ?

A : euh, bah j'ai commencé, j'étais en minime 1.

V : et les compétitions, c'était local, ou tu avais fait un truc régional plutôt ?

A : bah les matchs, ça dépendait en fait des semaines où on avait match, et bah j'ai été, euh, parce que donc la première année du coup, j'ai dû faire que 3 matchs, un truc comme ça.

V : oui !

A : il en a eu deux surplace et un à l'extérieur.

V : d'accord.

A : et sinon la deuxième année c'était moitié moitié. J'ai fait moitié à l'extérieur, et moitié sur, euh au SCO.

V : et tu jouais à quel poste ? Ton poste préféré ?

A : bah moi j'aimai bien euh, déf, enfin défenseur.

V : défenseur, d'accord. Et tu défendais .... Tu t'engageais, au contact ?

A : oui, c'était bien ça. On prenait des coups mais bon ça allait quoi.

V : oui ?!

A : ça permettait de se défouler de la journée, de tout vider.

V : d'accord. Ça marche. Merci beaucoup pour cet entretien, de m'avoir accordé 1 heure de ton temps, c'est génial.

A : il n'y a pas de soucis.